



Déclaration de missions et de valeurs *L'art et la manière*

L'Association Trans Musicales (ou ATM) développe son activité dans le domaine des musiques actuelles. Les considérant à la fois comme un art et une expression artistique tout autant qu'une culture et une expérience culturelle, l'ATM construit son projet autour de la rencontre entre art et publics au travers d'un projet artistique, œuvrant à l'affirmation d'une pluralité artistique, et d'un projet culturel, œuvrant à l'affirmation d'une diversité culturelle. Le projet s'appuie donc sur ces deux pôles qui sont indissociables dans l'action et dont la finalité commune est de permettre la réalisation des compétences et potentialités des artistes et des publics.

L'ensemble du projet relève du domaine du spectacle vivant, et est actuellement composé de quatre unités de programme :

- ⇒ la saison Ubu
- ⇒ le Jeu de l'ouïe
- ⇒ Mémoires de Trans
- ⇒ le festival des Rencontres Trans Musicales de Rennes, ou les Trans.

Il met en travail trois dynamiques :

- ⇒ programmation
- ⇒ accompagnement artistique
- ⇒ action culturelle.

Notre projet, de sa conception à sa mise en pratique, de sa naissance en 1979 à aujourd'hui, est sous-tendu par la conviction que toute personne a le droit d'éprouver sa vie par et dans la relation à l'art et de procéder librement à ses choix culturels.

La réalisation de ces choix est conditionnée par l'accès à la réalité multiple des formes de création, souvent peu compatible avec les tuyaux de diffusion par lesquels elle passe pour atteindre les publics. Et pour que ces choix puissent s'exprimer pleinement, encore faut-il qu'ils puissent être faits en toute connaissance de cause. Ce qui nous a conduits à avoir comme finalité l'autonomie des personnes protagonistes du projet, au premier rang desquelles artistes et publics.

Notre posture s'accorde de loin en loin avec les traditionnelles conceptions d'intervention de l'acteur culturel. Le développement durable et solidaire, parce qu'il ouvre au-delà des habitudes les paramètres de la réflexion et propose une approche systémique, est une voie intéressante pour réfléchir une nouvelle action culturelle.

Pour ces raisons, nous acceptons de nous conformer aux principes du développement durable et solidaire :

- devoir de vigilance

Le devoir de vigilance conscientise les conséquences de nos actes. Caractérisé par une attitude attentive, loin des indifférences, concernée par le monde et le vivant, il exige lucidité et réalisme. Cette sollicitude est aussi l'assurance de négociation, d'adaptation, d'évolution et participe ainsi de la démarche d'amélioration continue au nom du principe de responsabilité, clé de voûte du développement durable et solidaire.

- devoir d'inclusion

Attention à l'autre et plus encore respect de sa différence, le devoir d'inclusion nous fait entrer dans la mise en œuvre du projet. La reconnaissance des parties prenantes, en interne comme en externe, prend acte de l'impossibilité à mener ce projet sans cette liaison permanente, mouvante et multiple avec elles. Les protagonistes sont nombreux et de ce point de vue, l'acteur culturel est aussi un maître d'œuvre en coordination qui doit prendre en considération et traiter à leur juste place l'ensemble des relations et interventions dont le projet a besoin pour s'incarner dans l'action.

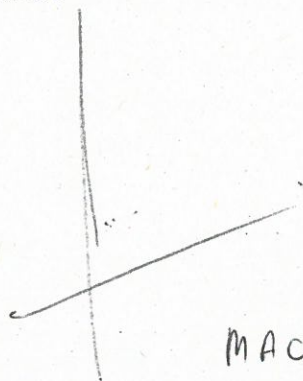
- intégrité

Entre justesse et justice, le code de déontologie de nos comportements humains ne saurait être taxé de désuet. Ici se joue l'honnêteté et la loyauté de la démarche : dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit c'est établir une cohérence entre les discours et la manière dont ils sont traduits en actes. La conduite traduit la posture morale de nos engagements.

- transparence

La transparence est la vérification par autrui du respect des engagements. Nous pourrions presque la qualifier de garantie de la mise en œuvre du système. Elle vient en application logique des trois principes précédents qui, effectivement, ne valent que par une mise en information claire, simple, précise, directe et sans ambiguïté.

Dont acte.



MACE' Béatrice